

EDITORIAL

1er Trimestre 2016

Premier trimestre 2016. Voilà donc une année que la nouvelle phase d'investissement du CEPF a débuté dans le Hotspot de Madagascar et des Iles de l'Océan Indien. Le temps, donc d'un premier bilan.

Cette première année a été marquée par la mise en place de l'équipe régionale de mise en œuvre, La Fondation Tany Meva. Le CEPF est très heureux de pouvoir bénéficier dans la région de l'expérience et du dynamisme de la fondation, qui joue pleinement son rôle de «courroie de transmission» du programme dans la région !

La première année a aussi vu la signature des premières subventions. Aujourd'hui, 13 grands projets sont en cours, pour un montant total de plus d'un million sept cent mille dollars. Ces projets, en place sur les quatre territoires éligibles du hotspot, sont généralement des projets «faïtiers», en lien avec l'acquisition et le partage des connaissances indispensables à la préservation des écosystèmes prioritaires pour le CEPF, en particulier les zones humides, les zones littorales et les forêts sèches. Cette Lettre d'Information offre un éclairage sur quelques-uns de ces projets – que vous pouvez aussi retrouver sur les sites de Tany Meva et du CEPF.

Nouveauté, chaque trimestre, la Lettre d'Information nous emmènera dans un des quatre pays du Hotspot. Cette rubrique nous fera découvrir les zones clés pour la biodiversité, les espèces phares qui en font leurs richesses, les efforts fournis par les acteurs locaux pour les préserver. Pour cette première édition, zoom sur Madagascar ! Maurice sera à l'affiche de l'édition du mois de Juin, les Seychelles au mois de Septembre et les Comores clôtureront l'année !

Pour conclure, nous vous rappelons que cette Lettre est aussi la vôtre: n'hésitez pas à partager avec nous informations et projets ! Naturellement Vôtres,

Ravaka Ranaivoson et Pierre Carret



Comité d'Orientation et de Suivi du Hotspot MADIO : une première réunion satisfaisante

« Conseiller stratégiquement le CEPF pour le développement du portefeuille de projet, et l'intégration du programme avec les politiques nationales et les programmes nationaux ou régionaux financés par d'autres bailleurs » tel est le rôle du Comité d'Orientation et du Suivi pour le Hotspot de Madagascar et des Iles de l'Océan Indien. Pour démarrer l'année 2016 sur des chapeaux de roues, la première réunion du COS s'est tenue le 4 février à l'hôtel Mellis Analakely dans la capitale Tananarivienne. Sur 16 membres sollicités, 11 personnalités émanant de différents domaines de la conservation, la recherche et le développement ont répondu présentes. La réunion a rassemblé des représentants des bailleurs de fonds, de la société civile, du secteur privé, de la recherche et des autorités nationales et régionales. Chaque zone cible de l'Océan Indien a pu également y être représentée, à l'exception des Comores dont les représentants n'ont pu se libérer au dernier moment.



Pour en revenir au déroulement de cet événement, la réunion s'est scindée en deux parties. Pierre Carret, Directeur de Subventions et Ravaka Ranaivoson, responsable de l'équipe régionale de Mise en Œuvre à Tany Meva, ont tout d'abord rappelé l'historique et le rôle du CEPF, et la stratégie d'investissement pour le hotspot MADIO sur la base du Profil d'Ecosystème réalisé en 2015. Puis le Directeur Exécutif de la Fondation Tany Meva, Tovondriaka Rakotobe a exposé le rôle et la responsabilité du Comité. En seconde partie, un débat, bien animé et riche en partage, portant sur des thématiques proposés par l'équipe du RIT a été lancé. Parmi les thématiques couvertes, les débats ont permis de progresser sur la question d'un mécanisme pour favoriser l'émergence d'une nouvelle génération de professionnels de la conservation via un appui aux formations techniques et pratiques. Une session a été dédiée au rôle de la société civile pour promouvoir les bonnes pratiques du secteur privé, ou pour appuyer les pouvoirs publics dans l'élaboration des politiques et réglementations. Les questions de coopération régionale n'ont pas été oubliées, profitant de la présence d'intervenants des Seychelles et de Maurice. Une prochaine session sera organisée dans l'année à venir.



Les membres du COS avec Pierre Carret et le PCA de Tany Meva

Réunion des bailleurs : renforcer les partenariats

De par son envergure et sa méga biodiversité, divers partenaires financiers s'intéressent au financement de la conservation et des actions de gestion des ressources naturelles à Madagascar. Ainsi, dix-neuf d'entre les Zones Clés pour la Biodiversité de l'île sont des zones où interviennent différents bailleurs dont la Fondation pour les Aires Protégées de Madagascar (FAPBM), la coopération allemande (GIZ), ou encore le programme Managed Resources for Protected Areas (MRPA) financé par le Fonds pour l'Environnement Mondial (FEM). Faisant suite aux rencontres individuelles de la RIT avec lesdits partenaires, une réunion conjointe a été tenue le 26 Janvier 2016 afin de voir ensemble les axes de partenariat pour les projets en cours et ceux à venir, dans une optique de renforcement de la synergie des interventions et d'accroissement d'impacts in situ .



Rencontre des bailleurs

Mission de supervision Madagascar : découverte et partages

Apprécier les avancements sur terrain a été l'objectif de cette 1ère mission de supervision en ce début d'année 2016, pour l'équipe de Secrétariat du CEPF composée de Pierre Carret, Directeur de Subventions et Antonia Cermak-Terzian, Gestionnaire de subventions. Leur séjour de deux semaines dans la Grande Ile se sera placé sous le signe des découvertes et du partage. Plusieurs réunions de supervision avec le RIT ont été tenues sur la coordination générale du Programme avec les différentes unités (gestion des subventions, communication, suivi-évaluation, finance et contrôle interne). Des visites sur terrain de quelques Zones Clés de Biodiversité (ZCB) ont été effectuées dans les sites situés dans les Hautes Terres à Ibity et Manjakatombo Ankaratra (voir aussi dans notre partie «Zones Clés de Biodiversité, en page 6) ainsi que dans la partie Extrême Nord de l'île dans les sites d'Orinjia, d'Ambodivahibe et la Montagne des Français. Ces visites ont consisté principalement à la prise de connaissances des sites, de leurs gestionnaires et des communautés villageoises qui y vivent, ainsi qu'à la découverte des espèces phare des zones. La mission a été aussi ponctuée par des réunions avec les différents partenaires financiers et techniques ainsi que quelques bénéficiaires de Large subventions.



Appel à projets sur les Grandes subventions lancé en Novembre 2015 : où en sommes-nous

Pour le deuxième appel à projets des grandes subventions lancé vers la mi-novembre 2015 pour Madagascar et Comores, 50 projets ont été reçus. Cet appel a été ouvert pour les projets de conservation de la biodiversité avec une forte composante «terrain», sous la direction stratégique 1 « Donner aux communautés locales les moyens de protéger et gérer la biodiversité dans les Zones Clés pour la Biodiversité Prioritaires ». A ce stade de traitement, 29 propositions ont été rejetées, et la décision notifiée aux organisations. Les discussions ont été entamées avec quatre organisations pour la préparation d'une proposition complète, tandis que la RIT et le CEPF ont demandé des évaluations et conseils externes pour les propositions restantes. Rappelons que, ce second appel à projet pour les Grandes Subventions s'est focalisé sur les Comores et sur trois corridors de Madagascar : Corridor du Paysage du Nord-Ouest, Groupe des Forêts et de Zones humides de l'Est, et quelques sites hors corridor. Les autres régions seront couvertes progressivement, ainsi que Maurice et les Seychelles, dans les prochains appels à projet, à partir de mai 2016.

Financement

Appel à projets sur les Petites subventions

Sur les 250 projets reçus, 92 étaient en instance de traitement après la première phase de traitement en novembre 2015. De cette première étape en est ressortie :

- 31 projets retenus pour prochaine étape de traitement à savoir l'analyse de faisabilité. Ces 31 projets touchent Madagascar, Seychelles et Maurice, couvrant principalement la DS1 et quelques projets la DS 2
- 61 projets sont non retenus.

Nouveaux Projets: 1er trimestre 2016

Cinq (5) nouveaux projets ont été alloués en ce premier trimestre 2016 dont 3 situés à Madagascar et 2 à Maurice et correspondent aux Directions Stratégiques 2 et 3.

DS 2 : Renforcer l'intégration de la protection de la biodiversité dans les processus de décision politiques et économiques

\$ 154000

Renforcement de la coordination et capacités des communautés, des autorités locales et acteurs privés du secteur, co-gestionnaires pour le développement local et la conservation durable de l'Aire Protégée Menabe Antimena

2016 (2 ans)

Association Fanamby

Madagascar – Fanamby a pour objectif de soutenir les agriculteurs locaux en adoptant des techniques de productions agricoles intensives (arachides, maïs) afin d'augmenter leurs revenus tout en réduisant le besoin de nouvelles terres. En parallèle, une approche auprès des acteurs du secteur privé de la Région Menabe Antimena est prévue pour mettre en place des accords volontaires afin d'adopter des pratiques favorables à la biodiversité et à soutenir le développement économique local

\$ 85000

Promotion les réserves dans le complexe Ramena, Antsiranana en concevant, développant et testant de nouveaux produits dans le domaine du tourisme 2016 (1an)

Missouri Botanical Garden

Madagascar – L'objectif du projet consiste à augmenter l'autosuffisance des 3 réserves de forêt dans le Complexe Ramena , inclus dans le biome de l'Ouest, par la conception, le développement et l'essai de nouveaux produits touristiques

DS 3 : Renforcer les capacités de la société civile via des échanges au niveau régional

\$ 151 000

ASTIRIA - Cooperation Programme for the Conservation of Threatened Flora in Mauritius and Rodrigues Islands

2016

Arche aux Plantes

Maurice - Arche aux Plantes et le Conservatoire Botanique National de Brest travaillent en étroite collaboration avec des partenaires mauriciens tels le National Parks and Conservation Service, Mauritian Wildlife Foundation dans le but de mettre en place un système de gestion des connaissances de la flore mauricienne pour informer les décideurs du gouvernement, du secteur privé et de la société civile. Le modèle d'institutions multipartites mis en place en France pour la conservation des plantes appelé «Conservatoires Botaniques » sera également mis en place. Enfin, la réintroduction dans la nature des plantes rares et menacées protégées par le Conservatoire Botanique de Brest depuis les années 70 sera effectuée

\$ 77 700

Restauration de la Forêt naturelle de Charamel : restauration écologique, réintroduction d'espèces et connexion du public avec la nature

2016 (4 ans)

Ebony Forest Ltd

Maurice - Le projet a pour objectif de recréer et restaure l'habitat naturel de la faune et flore dans le but de démontrer l'importance des pratiques innovantes en terme de restauration écologique et de renouer les populations locales avec la nature, en particulier les jeunes. Restauration de 6 ha de forêt, conservation et multiplication d'escargots endémiques et instauration d'un programme d'éducation forestière

Événement RAMSAR

1 trimestre, 1 pays: MADAGASCAR

Célébration de la Journée
Mondiale des Zones Humides à
Madagascar

En début du mois de Février et coïncidant à la célébration de la Journée Mondiale des Zones Humides, la mise à jour de la Stratégie nationale sur la gestion durable des zones humides à Madagascar est effectuée avec les soutiens de toutes les organisations intervenant dans cet écosystème. En outre, lors de l'atelier, les membres du Comité National Ramsar ou CONARAMS sont renouvelés pour représenter toutes les organisations et institutions qui œuvrent dans des zones humides. Rappelons que Madagascar a pris un engagement lors de la 12e Conférence des Parties à Uruguay de doubler le nombre des sites.

Luciano Andriamaro
Director of Science and Knowledge
Conservation International - Madagascar

Espèces Phare: «*Dioscorea Orangeana*» et
«*Delonix Velutina*»

Oronjia, un joyau abritant des espèces
importantes pour les communautés

La forêt d'Oronjia, dans l'extrême nord de Madagascar abrite une biodiversité exceptionnelle, des paysages splendides et des vestiges historiques fascinants (planche photographique 1). Ses communautés sont fortement liées à l'utilisation des ressources naturelles, une situation devenue dangereuse pour la biodiversité si aucune mesure n'est prise pour la gestion du site. Le présent article illustre la gestion de deux espèces de plantes importantes de la NAP Oronjia.



Rameau florifère de *Dioscorea orangeana*



Un pied adulte de *Delonix velutina*

Les plantes sont parmi les ressources les plus utilisées par la population locale, elles sont nécessaires pour la survie de la population locale. Parmi lesquelles, nous citons le cas de deux espèces importantes *Dioscorea orangeana* et *Delonix velutina*. Elles sont fortement utilisées par les communautés alors que leur aire de répartition se concentre dans la forêt d'Oronjia et ses environs. Respectivement, elles sont valorisées pour la nourriture et la construction. Elles sont fortement demandées à cause de ces utilisations et actuellement, elles se trouvent dans les situations critiques de menaces.

- *Dioscorea orangeana* Wilk. est une espèce d'igname sauvage. Son tubercule constitue l'aliment de base et source de revenus pour les communautés pendant les périodes de soudures. Elle est classée comme en Danger Critique (CR B1ab(iii)+2ab(iii)) selon les critères de catégories de l'IUCN (Wilkin et al. 2009).

- *Delonix velutina* Cap. est une espèce d'arbre. Son tronc est utilisé pour la fabrication de pirogue traditionnelle utilisée par les pêcheurs qui constituent plus de 80% de la population autour d'Oronjia. Elle est classée comme menacée d'extinction (EN B1ab(iii, y)+2ab(iii,y) vers 3.1, 2014). Les photos suivantes illustrent cette espèce.

La présence de ces deux espèces est un des témoins de l'importance du site. C'est une des raisons expliquant la création de la nouvelle aire protégée Oronjia. Pour l'atteinte des objectifs de gestion du site, l'implication des membres communautés dans la gestion a été privilégiée pour garantir son efficacité. Pour les bénéfices de la population, comme le site offre une forte potentialité touristique notamment par sa biodiversité, le paysage splendide et les vestiges historiques qu'il abrite, il sera valorisé pour un écotourisme, en outre, les ressources naturelles seront gérées de façon rationnelle pour assurer la durabilité de leur utilisation.

Rappelons que le Missouri Botanical Garden vient d'obtenir un financement sur le projet d'écotourisme dans le cadre des appels à projets Large Grants du Hotspot MADIO.

Jimmy RAZAFITSALAMA
Facilitateur de Conservation de la NAP
Oronjia
Missouri Botanical Garden Antsirana

Zones clés pour la Biodiversité

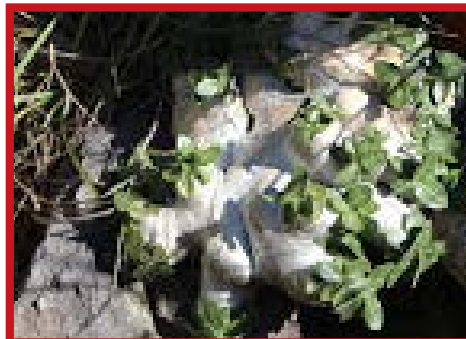
Madagascar : focus sur les Hautes Terres Centrales

Dans le profil d'écosystème pour le Hotspot MADIO, Madagascar est composée de trois biomes : biome de l'Est, de l'Ouest et du Sud. Un biome est défini comme une communauté écologique majeure, caractérisée par des formes de vie distinctes. Plus d'un type d'habitat et de communautés peut se rencontrer dans un biome. Il s'agit donc d'une vaste unité biogéographique définie sur un continent par ses caractéristiques climatiques et ses populations végétales et animales (cf. P. Triplet, Dictionnaire de la diversité biologique et de la conservation de la nature, 2015).

Le biome de l'Est comprend les zones littorales, chaudes humides, de la partie orientale de la grande île, où se retrouvent les grands blocs de forêt humide, riches en biodiversité et abritant de nombreuses espèces de lémuriers ou de palmiers qui font la réputation de Madagascar sur le plan naturel. Mais ce biome comprend aussi la région centrale, de plus haute altitude, à climat plus ou moins tempéré, incluant les hautes terres y compris Tsaratanana, Ankaratra, Andringitra, les Sambirano et les Montagnes d'Ambre. Ce groupe comprend des sites représentatifs de l'écosystème de la forêt de Tapia, ainsi que le Massif d'Ankaratra Manjakatempo. Ces sites peuvent être considérés comme les dernières reliques importantes représentatives des écosystèmes des Hautes Terres, qui ont en grande partie disparu du fait de l'extension de l'élevage et de la pression agricole en général. Trois des quatre ZCB du groupe sont des sites de l'Alliance pour Zéro Extinction. Ce groupe est particulièrement important pour sa biodiversité végétale, ainsi que pour les amphibiens, avec plusieurs espèces à répartition restreinte comme *Boophis williamsi*, endémique de la zone d'Ankaratra. Protégeant les zones d'altitude où prennent leurs sources plusieurs des rivières de la région, ces sites des Hautes Terres Centrales présente une importance capitale pour les services environnementaux de provision d'eau, pour les usages domestique et agricoles.



Nouvelle Aire Protégée Ibity : le tourisme rural mis en valeur



De par sa richesse écologique, le massif d'Ibity, en quartzite, abrite au moins 8 espèces floristiques endémiques dont le *Pachypodium densiflorum* et *Pentachlaena latifolia* ainsi qu'une richesse en faune avec la chauve-souris *Pteropus rufus*, le faucon pèlerin *Falco peregrinus*. La Nouvelle Aire Protégée (NAP) d'Ibity, de catégorie V du classement de l'UICN, couvre ainsi trois Communes Rurales : Ibity, Sahanivotry et Manandona. Elle permet d'assurer l'approvisionnement en eau potable ainsi que l'irrigation des villages en aval du Massif d'Ibity. Sa gestion est assurée par le Missouri Botanical Garden (MBG) et les communautés riveraines à travers le Comité de Gestion ou COGE. Ainsi le MBG est en charge de la facilitation et de l'appui technique des communautés. Un projet sur l'éco-tourisme est en phase de préparation avec six circuits touristiques identifiés. Un de ces circuits a été ainsi proposé pour amélioration dans le cadre du financement du CEPF Hotspot MADIO pour les petites subventions. Les trois principales activités dudit projet sont orientées vers l'éducation environnementale, la restauration forestière et le tourisme rural.

Dans cette région de Madagascar, le tourisme rural a été initié dans le cadre du jumelage de la Région de Vakinankaratra et la Région d'Auvergne, France. Grâce à cette collaboration, des infrastructures d'accueil ont été mises en place ainsi que la promotion de l'artisanat par le travail de la soie issue de la forêt de tapia.

Zones clés pour la Biodiversité

Nouvelle Aire Protégée Manjakatempo Ankaratra : dernier vestige des écosystèmes des Hautes Terres

Concernant la station forestière de Manjakatempo du massif d'Ankaratra qui représente les dernières reliques importantes représentatives des écosystèmes des Hautes Terres, elle est considérée comme un site AZE (Alliance for Zéro Extinction) étant le seul site à abriter les amphibiens *Boophis williamsi* et *Mantidactylus pauliani*, mais aussi le reptile *Lygodactylus mirabilis*. La NAP Manjakatempo Ankaratra, de catégorie VI est donc composée de forêt naturelle, de forêt de plantation et de station piscicole. Cogérée par l'association Vondrona Ifovon'ny Fampandrosoana - VIF et les communautés riveraines comprenant 7 OLC (Organisation Locale Communautaire) ou VOI (Vondron'olona Ifotony) en malgache, elle est valorisée pour la production de bois de chauffe, et de terrain agricole dans les zones de transfert de gestion. Ici, le VIF, gestionnaire de la NAP, est également l'organisation en charge de l'appui aux communautés. La principale menace détectée au niveau de cette NAP est l'exploitation illicite de la forêt pour la fabrication de charbon et de bois de chauffe. Cette exploitation illicite à long terme, fera disparaître l'habitat des espèces phares de la NAP. Mais également comme conséquence la dégradation de sol entraînant un problème d'approvisionnement en eau en aval.

2 projets ont été proposés dans cette zone pour le Hotspot: la restauration et la protection des bassins versants de la NAP Manjakatempo Ankaratra ainsi que la promotion d'activités alternatives génératrices de revenu et respectueuses de l'environnement de l'Aire Protégée Manjakatempo Ankaratra.

Ambodivahibe : Sanctuaire des poulpes

Un grand événement appelé «Festival des Marines réserves» a été organisée la semaine du 7 Mars à la fois pour ouvrir la pêche dans les réserves marines en Ambodivahibe et de promouvoir la stratégie visant à impliquer les communautés locales environnantes dans la conservation des ressources marines dans la ville de Diego. Ce fut la première édition et a été un succès en termes de sensibilisation et l'adhésion des autorités à différents niveaux dans la mise en œuvre de la protection marine. Il faut rappeler que Madagascar a un engagement à tripler le nombre de zones marines protégées en dix ans. En ce qui concerne la production de poisson cette année à Ambodivahibe, il est passé de 5 tonnes à 6,2 tonnes, malgré les questions climatiques en raison de beaucoup de précipitations qui sont défavorable au produit principal, le poulpe. Aussi, le prix a enregistré une amélioration de 1500 l'année dernière à 2500 MGA le kilo cette année.

Luciano Andriamaro
 Director of Science and Knowledge
 Conservation International - Madagascar



La mise en réseau des communautés côtières à Madagascar pour une meilleure gestion des ressources marines

Madagascar, la quatrième plus grande île du monde abrite un écosystème marin riche et unique, assurant les moyens d'existence et la sécurité alimentaire de plusieurs personnes. Cependant, avec une large côte de plus de 5,000 km, le manque chronique d'infrastructure et les ressources financières et humaines limitées du gouvernement malgache, l'implication des communautés côtières dans la gestion des ressources marines et côtières s'avère primordiale. S'inspirant de l'initiative du Pacifique sur la promotion des LMMA ou aires marines gérées localement (LMMA), la première LMMA a vu le jour à Madagascar en 2003, se basant sur la mise en place de réserves et de fermetures de pêche. Aujourd'hui, 13 années plus tard, plus de 100 associations communautaires sont engagées dans la gestion de ces LMMA au niveau de la grande île.

Les LMMA sont définies comme étant «une zone principalement marine et/ou côtière qui est gérée au niveau local par des communautés côtières, des propriétaires fonciers et/ou des représentants locaux de l'administration qui résident ou sont basés dans la zone en question ». Il est aujourd'hui estimé que plus de 12000 km² de côte malgache sont sous gestion locale à travers ces LMMA avec près de 150000 personnes bénéficiaires. Cependant, bien qu'étant un concept innovateur, les communautés gestionnaires de LMMA à Madagascar font face à plusieurs défis. La plupart d'entre elles sont situées dans des zones isolées et enclavées, ne les permettant pas d'affirmer leurs voix, mais surtout limite les possibilités d'échanges entre eux et l'accès aux informations. En outre, leur capacité en gestion de ressources marines est encore assez limitée. C'est dans ce cadre qu'est née en 2012, l'initiative de mettre en réseau les communautés gestionnaires de LMMA, à travers la création du réseau MIHARI. MIHARI, un acronyme se traduisant par « Mitantana Harena an-dRanomasina avy eny Ifotony » est le réseau des communautés gestionnaires des LMMA, et les organismes qui les appuient. Outre le renforcement des capacités des communautés dans la gestion des ressources marines, le réseau vise principalement à assurer l'échange d'expériences et l'apprentissage entre pairs entre LMMA. Mais MIHARI est aussi un outil clé pour représenter la voix des communautés au niveau de la politique nationale.



Après quatre années d'existence, le réseau MIHARI est aujourd'hui bien établi et a même sa place dans la contribution à l'agenda national du pays. 2015 a été une année assez riche en échange d'expériences et en apprentissage. Quatre forums régionaux et un forum national ont été organisés et qui ont bénéficié à une centaine de représentants LMMA. L'aventure continue en 2016 pour le réseau MIHARI avec l'obtention d'un financement de trois ans du Critical Ecosystem Partnership Fund (CEPF). Les priorités pour la prochaine phase du réseau sont augmentées encore l'implication des communautés dans le réseau avec plus d'activités au niveau régional y compris des échanges, et des renforcements des capacités des leaders en termes de gestion et de leadership. Ces activités seront axées sur l'inclusion des LMMA aux premiers stades de développement et sans le soutien d'une ONG dans le réseau et l'élargissement de l'appui technique pour répondre à leurs besoins. Toutefois, la particularité des années à venir réside surtout dans le développement et le renforcement du réseau pour le long terme avec les communautés au cœur des priorités. Avec l'ambitieux engagement du gouvernement malgache à tripler la surface des aires marines à mettre sous protection et l'émergence des LMMA, les années à venir sont prometteuses pour assurer le développement des LMMA à Madagascar. Ceci permettra l'amélioration du niveau de vie des communautés côtières et la protection durable des écosystèmes marins pour le bien des générations futures.

Vatsoa Rakotondrazafy
 Coordinatrice MIHARI
 Blue Ventures Madagascar

Review of the protected areas of Madagascar

In 1989, Martin Nicoll and Olivier Langrand published a book entitled «Madagascar: Revue de la conservation et des aires protégées» (WWF, Gland), an important landmark in the early recent development of Madagascar's protected area. In a clear and succinct manner, these authors presented compiled information, including vertebrate species lists, available at that time for each site, and important sections on the future strategies to conserve the remaining natural habitats of the island. Since then, that is to say over slightly less than three decades, the biological exploration of the remaining forests of the island has advanced considerably, changes have taken place in our knowledge of the fauna and the flora, including the description of several thousand new species to science, and many new protected areas have been established. As is the nature with such syntheses and a sign of advancement, the Nicoll and Langrand book is now out of date and in need of revision.

With a grant from CEPF, Association Vahatra in collaboration with the «Fondation pour les Aires Protégées et la Biodiversité de Madagascar» (FAPBM) and numerous other organizations, including Madagascar National Parks, has undertaken a project to revise and expand the Nicoll & Langrand book. This three-year project involves many different facets, including a tabulation of the recognized terrestrial protected areas as of mid-May 2015; scanning and organizing what is estimated will be 60,000-80,000 documents concerning the biota occurring at these sites and associated legal documents to be posted for free access on the FAPBM website; a large-scale review and updating of a database of the vertebrates and plants of each site; systematic reviews of the different groups to be covered in the project; biological inventories of poorly known sites; and numerous other activities. A bilingual (French-English) book, that will present numerous details on each protected area, as well as other aspects, is planned to be released in the latter portion of 2018 and co-published by Association Vahatra and The University of Chicago Press; an e-book version will also be released that should help advance ecotourism. Further, considerable data and information will also be posted on the FAPBM website (<http://www.fapbm.org/fr>).

Steve Goodman
Field Museum of Natural History
Association VAHATRA



Vous pouvez vous inscrire dès maintenant à notre newsletter trimestrielle: <http://www.tanymeva.org/presentation/> pour rester informer sur les activités et projets du Hotspot MADIO

Fondation Tany Meva

Lot I A 1 1 Bis Ambatobe en face Lycée Français - BP 4300 - Antananarivo 103 - Madagascar
Tél: (261) 20 22 40 399 - mail: cepfritmadio@tanymeva.org - <http://www.tanymeva.org/presentation/>
Facebook: <https://www.facebook.com/CEPF.MADIO/>